



**Direction
Territoriale
Centre
Bourgogne**

Compte rendu CSAL du 15 06 2023

Présents :

Administration : Lucile Lévêque, Karine Simonnot, Régine Giret

CFDT : Laurent Bourgoïn, Didier Mantelet, Patrick Blanc, Christian Lafolly, Didier Rouau

CGT /FO / Solidaire

Excusé(e)s :

Administration : Olivier Fauriel / CFDT : David Lagrange

Déclaration liminaire : CGT

En réponse la Directrice adjointe admet un manque d'entretien des ouvrages, et la direction réfléchit à un programme de restauration.

La SG informe de l'achat de 2 faucardeurs à hauteur de 250 000 € l'unité qui seront livrés en septembre pour l'UTI Saône-Loire.

La DT informe que les travaux de l'île Brulée (UTI NY) n'étaient pas prévisibles.

La CFDT avait alerté depuis plusieurs années de l'état dégradé de cet ouvrage, les travaux d'urgence ne devraient pas être réalisés au détriment de ce qui doit être programmé.

L'enveloppe allouée à la DT est insuffisante.

Désignation du secrétaire adjoint.

La CGT (tour de rôle) Pascal JUDEE

2 Règlement intérieur du CSAL/CLSSCT

La CFDT demande que l'article 5 soit modifié, afin que le secrétaire CLSSCT puisse rajouter un point à l'ordre du jour avant la commission.

Vote : **Pour** : CDFT, FO, Solidaire. **Abstention** : CGT

3 Approbation du procès-verbal DU CSAL DU 27 mars 2023

Vote : **Pour** : *unanimité des OS*

4) Elections des représentants du personnel aux conseils médicaux.

Présentation de la nouvelle liste des candidats, accord unanime des OS sur celle-ci.

Suite au vote les résultats sont les suivants et en cas d'égalité c'est l'âge qui détermine le classement

8 Voix : Olivier MATHON

6 Voix : Fabrice CHARLES /Didier ROUAU /Christelle ROUSSEAU/

5 Voix : André BIENARRIVE / Gilles GRIS /Pascal JUDEE /Christophe LESSERTEUR /Franck SENEÉ

4 Voix : Daniel SOTTY / Pierre DENÉE

3 Voix : Laetitia LEJEUNNE /Lionel VERY

1 Voix : Alexandre LIVROZET

5) Evolution de l'organisation de direction des systèmes informatiques et du numérique (DSIN)

EXPERT M LALOYER Chef de la DSIN BETHUNE

Présentation de la nouvelle organisation.

Pour Info, 57 sites devront être équipés prochainement de la fibre.

CAMIL résout 65 % des problèmes informatiques, les 35% restant sont traitée par la cellule de proximité.

Vote : Abstention : CFTD, FO, SOLIDAIRE **CONTRE** : CGT

La CFTD précise son vote du fait de l'absence des fiches de postes pour les agents créant des incertitudes.

Pour information :

6) Fermeture du PA de Montceau. Experte K AUBERT (Cheffe UTI Saône-Loire) / Anne Charlotte KAUPPE CMAC

Le but est de s'inscrire dans le projet du COP, vu le faible nombre d'agents restants (3) cela justifierait la fermeture de ce site d'ici fin 2023. Les périmètres du point d'appui de Montceau vont être redistribués entre Digoin et Ecuisses.

La cheffe d'UTI a présenté le projet global en plus du point 6

Cela s'inscrit dans un projet plus complet (Phasage)

On compte réorganiser l'UTI Saône- Loire

Déménagement du Point d'Appui de DIGOIN à MOLINET.

Si le projet d'achat est validé, le transfert des agents sera effectué le 1er janvier 2024. (date prévisible)

A noter suppression du poste SOH (Surveillance Ouvrage Hydraulique) alors que le projet des UTI rappelait l'importance de ces postes.

7) Lancement expérimentation de l'auto-éclusage sur le Bourgogne.

EXPERTS : Fabien MARQUIS Adjoint Chef UTI, Antoine CHARDONNAL SDVE, Frédéric WICKER DUTI

Présentation par Antoine Chardonnal

Cela s'inscrit dans le COP, la modernisation de l'établissement nous impose de trouver de nouveaux revenus.

Pour atteindre les objectifs, il nous faut trouver des moyens en période transitoire. D'où l'essai de l'auto-éclusement avec des partenaires professionnels et aguerris.

Cela concerne 18 écluses manuelles et 2 mécanisées.

Expérimentation de Saint-Jean-de-Losne à Dijon (de l'écluse 75S à l'écluse 55 S) uniquement pour les Péniches Hôtel (PP)

Intervention CFDT : Cela concerne en réalité (19 Ecluses manuelles et 2 mécanisées)

AC : Auto-éclusement est à la volonté des bateaux professionnels.

Pas d'habilitation électrique pour l'auto-éclusement.

La priorité est donnée aux bateaux montants. Remarque des OS sur l'ordre, en fait l'avis Bat précisera l'ordre de passage en fonction de l'état de l'écluse ceci afin de préserver les enjeux de l'eau.

Lancement de l'expérimentation le 12 juin, et retour d'expérience fin de saison. **Remarque CFDT**, on présente le sujet alors que l'expérimentation a déjà commencé... 2 sociétés de Péniches-Hôtels(3 bateaux) sont demandeuses pour l'instant. Un suivi sera effectué par une équipe locale (N.Lévêque, G.Russo, D.Burillard, J.Falconnieri et C.Parreira)

3 priorités :

1/Eau

2/ Mouillage

3/ Dans les phases Horaires de navigation.

Suites aux échanges, **AC** indique que les retours de l'expérimentation de l'année seront analysés

Les professionnels doivent s'engager quel que soit l'état des ouvrages ;

Le cahier de consignes devra être présenté au OS

Questions diverses :

1^{er} - Lors des grands travaux, qui valide la réception des chantiers ?

Car nous rencontrons des soucis après 6 mois de mise en service.

La Direction : C'est le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage qui effectue la réception de chantier

CFDT : précise que souvent lors des chantiers, on constate que les travaux ne sont pas finis et que les CMS sont obligés de terminer ces travaux.

2^{ème} - Comment la Gestion Hydraulique va-t-elle s'opérer (ou s'organiser) en vue de l'auto-éclusement ?

Direction : Le suivi se fera par l'intermédiaire de TOPKAPI (en cours de déploiement)

3^{ème} - Dans quels délais, les moyens de contrôles de passage des péniches seront mis en place ? (Pose de caméra d'enregistrement des événements sur le linéaire) d'auto-éclusement et en particulier au niveau des écluses.

Direction : Pas de caméra. Suivi par les exploitants. (Stat' écluse)

4^{ème} - Est-ce que VNF a des obligations de maintenir le niveau d'eau hors navigation des rivières pour la préservation de la faune Aquatique, de la nappe phréatique, et des zones humides ?

Direction : Pas de contrainte pour VNF hormis les débits réservés, pas de cote mimi à donner,

5^{ème} - Nous sommes surpris que les salles de réunion de l'UTI NY ne soient toujours pas sur Outlook. Auriez-vous une date pour la mise en place sur Outlook de la salle de réunion de la Chaînettes et Villeneuve sur Yonne ?

Direction : le chef de l'UTI a été interrogé à ce sujet. En attente de sa réponse.

6ème - Certain agents en CDD Public n'ont toujours pas reçu leur prime de précarité, alors qu'ils ne sont plus à VNF depuis déjà plusieurs mois. Quelles sont les démarches que vous avez entreprises pour régulariser cette situation, et comment cette situation est possible ?

Direction : Seulement pour les contrats CDD, les saisonniers sont exclus.

La prime sera allouée seulement aux contrats non renouvelés. Tous les dossiers ont été repris en 2022 et payé fin mars 2023.

SG : faire remonter les cas non résolus au SG.

7ème - Peut-on connaître le planning de mise à jour d'OCTAVE et savoir si les agents devront rembourser leur prime d'ISH si elles sont excédentaires ?

Direction : Il est impossible de retirer des rémunérations aux agents déjà perçu (en fin d'année).

Les représentants CFDT au CSA Local



VOIES
NAVIGABLES
DE FRANCE

**NE LAISSEZ PAS LE HASARD
DÉCIDER DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL !
DEVENEZ LE 1^{ER} DÉFENSEUR
DE VOS DROITS !**